

# La Gazette Pennole

MAIRIE DE PENNE  
Le Bourg—81140 PENNE  
Responsable de publication :  
Jean-Luc Kretz  
Ont participé à ce numéro :  
Commission communication

N° 1 - 2<sup>ème</sup> Trimestre 2014 - 01 juillet

Bulletin d'informations municipal



## SOMMAIRE

Page 1

EDITO :

Le mot du Maire

Pages 2-3-4-5

Elections, composition & comptes  
rendus des commissions

Pages 6-7

Budgets communaux

Pages 8-9

4C : Budget, Dotations, infos

Pages 10-11-12

Epic, Etat Civil, Association  
« Mirabilia Museum »,  
Informations commune  
Château

## Numéros utiles

### Mairie

☎ : 05-63-56-31-11

Fax: 05-63-56-39-40

Courriel : mairiedepenne@orange.fr

Site : <http://www.mairie-penne-tarn.fr>

Horaires d'ouverture :

9h00-12h00 et 14h00-17h00

Fermé le mercredi et week-end

### Eau

☎ : 05-63-56-31-11 (semaine)

☎ : 06-10-58-08-63 (urgences)

Électricité dépannage (Gaillac)

☎ : 08-10-33-30-81

### Pompiers

☎ : 112

### Gendarmerie

☎ : 05-63-56-48-30

## ÉDITO

### Le mot du Maire

Après les élections municipales toute l'équipe que vous avez choisie, issue des deux listes qui se sont présentées à vos suffrages, s'est mise au travail.

Le conseil municipal composé de 15 personnes s'est organisé de la façon suivante : 3 adjoints, 11 Commissions, le détail vous sera présenté dans cette gazette.

Ce mandat va être pour nous un mandat important dans les choix décisifs pour l'avenir de notre commune.

Nous venons à peine de fusionner la communauté de commune du Causse Nord-Ouest avec celle du Cordais que l'on nous annonce qu'en 2017 les communautés de communes doivent passer de 5.000 à 20.000 habitants.

Il faudra faire entendre notre voix. Nous avons aussi des choix stratégiques qui s'imposent à nous : attirer des jeunes afin d'éviter la fermeture des écoles, adapter des services pour maintenir nos anciens et mettre en place une dynamique économique. Ceux-ci ne sont que quelques exemples du travail que nous allons mettre en place.

Alors au nom de la nouvelle équipe, merci pour la confiance que vous nous avez témoignée et croyez bien que tous ensemble nous mettrons toute notre énergie à la réussite de tous ces projets pour garder à Penne un bien vivre ensemble.

Bien à vous,

Jean-Luc KRETZ

L'EQUIPE MUNICIPALE

Le conseil municipal élu lors des dernières élections municipales est composé de l'équipe ci-dessous (de gauche à droite) :

Paul Doumerc, Antoine Jadelot, Laure Fabre, Jean-Jacques Lacombe, Benjamin Remond, Amélie Dugué, Elisabeth.Coutou, Pierre Guémin, Philippe Delabre, Serge Maffre, Jean -Luc Kretz, Jacqueline Damo, Paul Lefranc, Axel Letellier, Sylvie Besse.



COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES OBLIGATOIRES

Communauté de Communes du Causse et du Cordais :

Titulaires : J-Luc Kretz - Philippe Delabre - Axel Letellier

Caisse des Ecoles :

Titulaires : Elisabeth Coutou - Jacqueline Damo - Amélie Dugué - Pierre Guémin - Paul Lefranc - Benjamin Remond

Commission Appel d'Offres :

Titulaires : Laure Fabre - Paul Lefranc - Benjamin Remond  
Suppléants : Philippe Delabre - Amélie Dugué - Serge Maffre

S.D.E.T (Syndicat Départemental d'Electrification) :

Titulaire : Benjamin Remond  
Suppléant : Philippe Delabre

E.R.D.F. :

Titulaire : Antoine Jadelot  
Suppléant : Philippe Delabre

Alertes Crues :

Titulaires : Jacqueline Damo - Paul Lefranc - Pierre Guémin

Listes Electorales :

Titulaires : Elisabeth Coutou - Sylvie Besse - Amélie Dugué - J-Jacques Lacombe

Défense Nationale :

Titulaire : J-Jacques Lacombe

Sécurité Routière :

Titulaire : Paul Doumerc

Trifyl :

Titulaire : Elisabeth Coutou  
Suppléants : Laure Fabre - Pierre Guémin - Antoine Jadelot

Commission communale des Impôts Directs :

Titulaires : Axel Letellier - Sylvie Besse - Paul Doumerc - Jacqueline Damo - Laure Fabre - Pierre Guémin - J-Jacques Lacombe  
Suppléants : J-Luc Kretz - Elisabeth Coutou - Amélie Dugué - Paul Lefranc - Benjamin Remond

### Composition des commissions communales

**Commission des finances** :Président P. Guémin, autres membres : P. Delabre, E. Coutou , P. Doumerc, B. Remond

**Commission eau et assainissement** : Présidente E. Coutou, autres membres : P. Delabre, P. Guémin, A. Jadelot, J. Damo

**Commission PLU** : Présidente L. Fabre, autres membres : S. Besse, P. Doumerc, A. Dugué, A. Jadelot, J-J Lacombe, A. Letellier, S. Maffre, B. Remond

**Commission information** : Président Ph. Delabre, autres membres : S. Besse, A. Dugué, L. Fabre, P. Guémin, J -J Lacombe, Paul Lefranc.

**Commission vie associative et culture** : Présidente J. Damo, autres membres : E. Coutou, A. Dugué, P. Guémin, Paul Lefranc, S. Maffre, B. Remond.

**Commission Aménagement urbain** : Président B. Remond, autres membres, Ph. Delabre, P. Doumerc, A. Dugué, L. Fabre, P. Guémin, A. Jadelot, A. Letellier, S. Maffre.

**Commission bâtiments communaux, logements, églises et cimetières.** Président A. Letellier, autres membres : E. Coutou, P. Guémin, P. Lefranc, S. Maffre

**Commission développement économique et agriculture** : Président P. Doumerc, autres membres : E. Coutou, A. Jadelot, B. Remond

**Commission enjeux sociaux/CCAS** : Présidente A. Dugué, autres membres : J. Damo, Ph. Delabre, P. Guémin, P. Lefranc, L. Fabre.

**Commission voirie et chemins** : Président S. Maffre, autres membres : S. Besse, A. Dugué, P. Guémin, P. Lefranc.

Groupe de réflexion autour du thème transversal de la **question environnementale et du développement durable** intitulé « Pôle environnement » qui portera un droit de regard sur le travail des commissions : E. Coutou, P. Delabre, L. Fabre, A. Jadelot, P. Lefranc.

*Jean-Luc KRETZ est membre de droit de chaque commission.*

**Commission Voirie & Cimetières**

Il nous reste à ce jour 13000 Euros de budget affectés par la Communauté de Communes. En y rajoutant l'enveloppe du budget communal plus la subvention Faval en travaux de voirie, nous avons proposé de traiter en priorité les réfections de voiries suivantes : le chemin de Pepenut, le chemin du Pic, et le chemin de Garrissou dès que les travaux d'électricité en cours seront achevés. En régie communale, nous avons inscrit les interventions suivantes : le Chemin de St Pantaléon, le chemin de Roussel, le chemin derrière le Tennis.

En ce qui concerne les cimetières, nous allons installer un columbarium à St Paul pour un montant de 1750 Euros TTC (financé par les propriétaires des cases).

Un programme de réfection des murs des cimetières de Saint Vergondin, Belaygues, Roussergues et la Madeleine est à l'étude avec l'embauche pour 2 mois (1 à 2 emplois jeunes) encadrés dans un 1er temps par des professionnels du métier, emploi à consolider dans le temps en fonction des travaux à conduire.

**Point Commission Bâtiment****EGLISES**

- Certaines sont en bon état (La Madeleine et Saint-Paul)
- Pour d'autres une analyse doit être faite pour y réaliser des travaux d'entretiens (Saint Pantaléon)
- Il doit y avoir des interventions d'urgence sur 3 églises notamment au niveau de la toiture (Saint Vergondin avec une aide spécifique des associations, Saint Catherine et Roussergues).

Un travail de diagnostic sera réalisé sur l'ensemble des **logements de la commune**.

Au niveau de la restauration **des bâtiments publics**, une réflexion sera menée avec les associations sur le réaménagement et la restauration de la salle des Fêtes.

Une réunion sera organisée en septembre ; vous y serez conviés afin de nous faire part de vos réflexions.

Ainsi une première étape se met en place et nous essaierons de prévoir une programmation sur le long terme en relation étroite avec les aménagements urbains.

**Commission développement économique et agriculture**

Cette Commission a pour objectif de faciliter les conditions d'un développement économique harmonieux de la commune. Elle souhaite être à l'écoute des acteurs économiques de Penne (agriculteurs, entrepreneurs, artisans, commerçants, services,...), et identifier quelques pistes possibles d'intervention de la Mairie : actions de promotion, mise en place de dispositifs, soutiens à l'installation, levée de freins (ex. accès et débit internet),....

Dans ce cadre la Commission se propose, dans un premier temps, de mener une enquête à base d'entretiens individuels et de rencontres rassemblant les acteurs d'un même secteur d'activité. Il s'agit de connaître et comprendre ce qui est produit sur la commune, ce qui crée de la valeur, mais également ce qui s'échange avec les fournisseurs, les distributeurs et autres intermédiaires éventuels ; savoir également qui

sont et où sont les clients. Il s'agit de repérer les souhaits, les envies, les besoins de chacun, mais également les difficultés rencontrées dans l'exercice de l'activité et les freins au développement. Par ailleurs la Commission se propose de jouer un rôle en matière d'information et de communication entre acteurs économiques de la commune, et entre ces acteurs et les élus : rencontres informelles et conviviales, séances de travail, voire mise en place de groupes de travail thématiques (agriculture, tourisme, ...).

La Commission veillera également à établir des liens, voire des ponts, avec des institutions et/ou associations concernées, mais également avec des porteurs de démarches similaires à l'extérieur de Penne.

Enfin, à la demande de M. le Maire, la Commission sera partie prenante du Projet de Développement de Territoire mis en place par la Communauté de Communes. *Les membres de la commission.*

**Vie associative et Culturelle**

Acteurs essentiels du lien social et de l'engagement citoyen, les associations, grâce au dynamisme de leurs bénévoles, enrichissent le paysage culturel et créatif de notre commune.

Pour ne citer que les plus récents, des moments partagés autour de manifestations comme « Penne, le temps qui passe », « Concerts de musique » à l'occasion de l'inauguration des églises restaurées, « Fête Champêtre » valorisent notre identité patrimoniale et resserrent le lien villageois.

Pour la consolidation du lien entre les associations et la municipalité, pour le développement du tissu associatif, pour la promotion d'initiatives culturelles, la commission a souhaité associer les pennois désireux de participer à la vie de notre village. Elle se réunira régulièrement en séance ouverte pour un échange constructif afin de soutenir encore plus et mieux la vie associative et définir un programme culturel : réactions, questions, et idées seront les bienvenues.

Déjà, un premier stage de « formation aux 1ers secours » destiné, pour commencer, à un membre de chaque association est à l'étude pour cet automne.

Des propositions de séances « théâtre », « cinéma », « musique » sont en projets.

### Point commission « vie sociale »



Elle s'est donnée pour périmètre d'action, toutes les problématiques sociales concernant les habitants de la commune, quel que soit leur âge, sur le plan économique, mais aussi au niveau transport, garde d'enfants, logements locatifs, activités sociales...

Nous avons comme objectif dans un premier temps de recenser ce qui existe déjà sur le territoire, mais dont on n'a pas connaissance ou qui est trop éloigné compte tenu de la situation géographique excentrée de Penne au niveau de la 4C. L'idée serait d'élaborer une démarche concertée avec nos voisins de Vaour.

Dès cet automne vous serez sollicités par l'intermédiaire d'un questionnaire que vous recevrez chez vous et que vous pourrez remettre à la mairie. Rencontrez vous des difficultés pour faire garder vos enfants ? Vous êtes un ado, vous vivez à Penne et vous avez des projets ? La question des transports alternatifs en espace rural vous intéresse ? Seriez-vous intéressés par la mise en place d'un pôle santé sur Penne ? D'un bibliobus ? D'un accueil de jour pour personnes âgées ? D'une salle de répétition de musique ?... Ce sera à vous de donner vos idées pour un resserrement du lien social et un mieux vivre dans notre commune.

Pour toute information sur ces sujets là, vous pouvez contacter la commission par mon intermédiaire, [amelie.dugue@orange.fr](mailto:amelie.dugue@orange.fr), ou en laissant un message aux secrétaires de mairie.

A bientôt et bonnes vacances à tous !

### **APPEL A TEMOINS !**



Nous cherchons à identifier les points chauds de la commune de Penne ! Je veux parler des points dangereux pour la sécurité routière : une sortie de chemin sans visibilité, des trous sur les bas côtés trop près de la voie goudronnée, des zones où les conducteurs roulent trop vite...

Ensuite nous essaierons de classer ces points à problème et d'apporter progressivement quelques solutions.

Alors merci pour vos contributions, par mail « à l'attention du référant sécurité routière » à l'adresse [mairiedepenne@orange.fr](mailto:mairiedepenne@orange.fr), ou encore par courrier à la Mairie ou au téléphone

### Point commission EAU



Cette commission a pour but de réfléchir à tout ce qui a trait à l'eau sur la commune : gestion de la ressource, économie, pollution etc.

Elle fera également l'inventaire des problèmes d'eau de la commune pour essayer de les résoudre.

Le principal projet en cours est le maillage de l'eau intercommunal sur Penne et Vaour avec, comme ressources, Amiel et la Madelaine. Déjà avancé ce dossier nécessite encore un gros travail pour le finaliser. Mais d'ores et déjà des stations multi-paramètres ont été installées sur les deux captages. Elles permettront de mesurer la qualité de l'eau en direct. Des périmètres de protections des captages vont être mis en place pour préserver la qualité de l'eau distribuée.

Si vous êtes intéressé par ce thème n'hésitez pas à me contacter (Elisabeth Coutou)

### Commission communication

La commission communication est ouverte à l'ensemble des membres du conseil municipal. Elle peut aussi être ouverte aux habitants intéressés.

Son objet est :

- De collecter les informations communales et intercommunales et d'en assurer la publication bi-annuelle dans le journal communal.
- De réfléchir avec l'ensemble des commissions sur les questions importantes de la vie du territoire afin de programmer des réunions publiques thématiques
- De repenser l'organisation du site de Penne
- De réfléchir à la pertinence d'une parution différente d'un bulletin d'informations locales (contraintes financières, distribution, périodicité ...)
- De réfléchir et proposer des solutions afin d'informer régulièrement et efficacement les citoyens (panneaux d'informations ? où, comment ? qui alimente ?)
- De programmer des « réunions actives de hameaux et village » avec les membres du conseil et les habitants afin d'échanger et de faire.

Contact Philippe Delabre

### **Espace communal du tennis**

La Commune s'est occupée ce mois-ci de sécuriser d'urgence, avant les festivités d'été, un certain nombre d'installations électriques défaillantes autour des courts. Le coût est d'environ de 900 euros.

### **La commission aménagement « urbain »**

Elle s'est rassemblée, à deux reprises depuis le début de la mandature. La circulation, la signalétique, les parkings, les aménagements seront au cœur des sujets de discussion pour le village comme pour les hameaux. Nous communiquerons sur les sujets futur.....prenez vos plumes, nous étudierons....



## Commission PLU



La commission a tenu sa première réunion le 17 juin dernier, en présence de Mr le Maire, des élus S. Besse, E. Coutou, P. Doumerc, A. Dugué, L. Fabre, A. Letellier et S. Maffre. Philippe Millasseau, du cabinet d'études mandaté, a montré aux nouveaux conseillers l'état d'avancement du projet et les a informés de la procédure qui reste à suivre. Compte tenu de l'énorme travail de fond déjà effectué par la précédente commission, il a été décidé d'un commun accord de continuer le travail dans l'objectif de le mener à terme dans les délais, en commission fermée, avec validation par étapes en Conseil municipal. Des réunions d'information ouvertes aux personnes que ce dossier intéresse seront périodiquement proposées par la voie de la lettre d'information du site de la Mairie ou par la voie de la *Gazette*.

Il reste essentiellement à affiner le zonage et le règlement. Cependant, étant donné les nouvelles dispositions légales (loi Alur) extrêmement restric-

tives, un recensement exhaustif du bâti existant dispersé sur l'ensemble de la commune (hors hameaux), doit être fait si on veut que restent possibles dans l'avenir les changements de destination et les extensions sur ces constructions déjà existantes. Le listage et le repérage cadastral, qui obéissent à des aspects techniques, se feront en commission, mais chaque Pennol qui le souhaite peut contribuer à ce travail de fourmi soit simplement en nous signalant un bâtiment et son emplacement, soit encore mieux en le photographiant. Cela concerne n'importe quel bâtiment ou groupement de bâtiments isolé, petit ou grand, quelle que soit son utilisation actuelle ou son état de conservation : habitat, grange ou hangar, four, garage, etc... Lorsqu'il y a plusieurs constructions séparées, chacune d'entre elles doit faire l'objet d'une photographie où elle apparaît en entier.

Pour toute contribution ou demande d'information, vous pouvez vous adresser à L. Fabre à [jmfabre3@wanadoo.fr](mailto:jmfabre3@wanadoo.fr)."

## Projets associatifs portés par la commune et financés par un programme européen LEADER et l'association pennole Raid Escapado

- La salle de sport de Penne est depuis maintenant plus de six mois ouverte le soir aux joueurs de badminton et tennis. Cependant, l'idée de pouvoir protéger efficacement le sol pour y faire rentrer du public, permettait aux associations de Saint Paul et de la chasse de sécuriser leur manifestation d'été en cas de météo défavorable.

**L'association Raid Escapado** a proposé de mettre à disposition gratuite une partie importante de sa trésorerie afin que ce projet se réalise. Il peut désormais pleuvoir tranquillement... ce sont quelque 650 m<sup>2</sup> de moquette gazon stockés en salle qui pourront rapidement être déroulés dès ce mois de juillet.

Le montage en cours d'un dossier européen Leader permet, grâce à 5000 euros de subvention, d'envisager l'achat prochain d'un **plancher de bal** (coût environ 7000 euros pour 100 m<sup>2</sup>) à l'usage de toutes les associations de Penne, ( Saint Paul, chasse, Saint Pantaléon, comité des fêtes...)

## Compte-rendu des Conseils Municipaux

**4 avril 2014**

Installation du Conseil municipal et Election du Maire et des Adjointes

Le Maire Jean-Luc Kretz

1<sup>er</sup> Adjoint Philippe Delabre

2<sup>ème</sup> Adjoint Axel Letellier

3<sup>ème</sup> Adjoint Elisabeth Coutou.

Vote des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes.

Composition des commissions Communales obligatoires.

**18 avril 2014**

Vote des Comptes Administratifs, CCAS et Caisse des Ecoles.

Vote des 3 taxes : habitation, foncier non bâti et bâti, sans augmentation de la part de la commune.

Vote sur changement de grade du personnel technique communal.

Vote pour une étude concernant les surfaces impactées par le maillage de l'eau.

Vote pour une indemnité au Receveur Municipal pour sa prestation de conseil.

Désignation et composition des Commissions de travail du Conseil Municipal.

**25 avril 2014**

Vote des budgets primitifs.

Réflexion et mise en place d'un programme chantiers urgents.

**CM du 30 mai 2014, ordre du jour :**

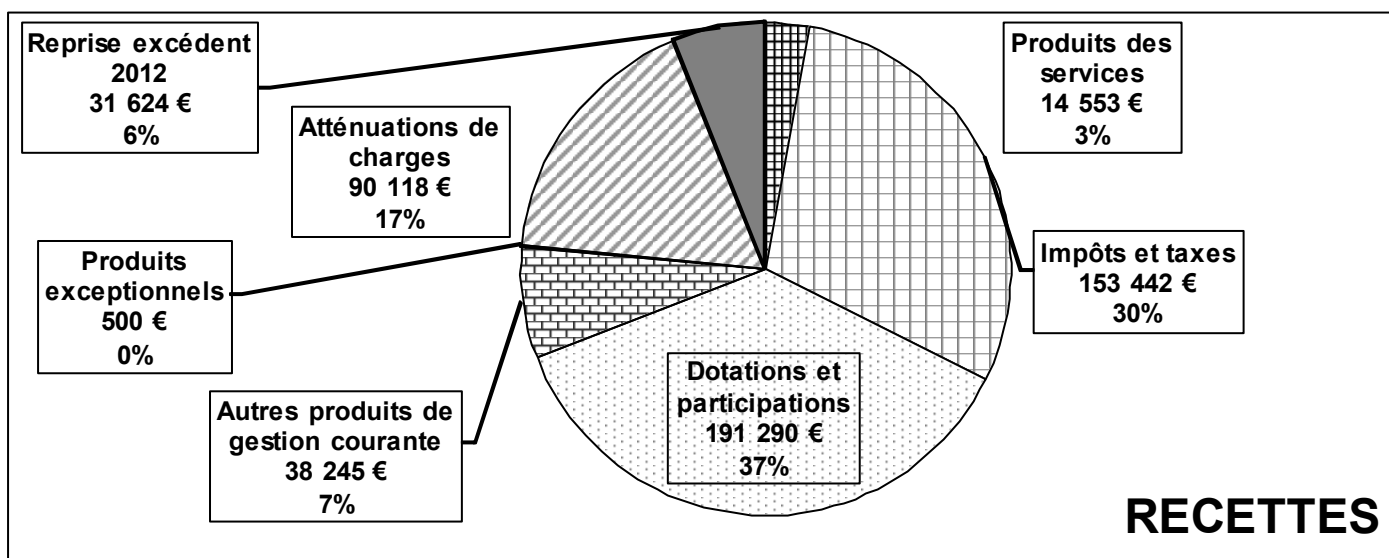
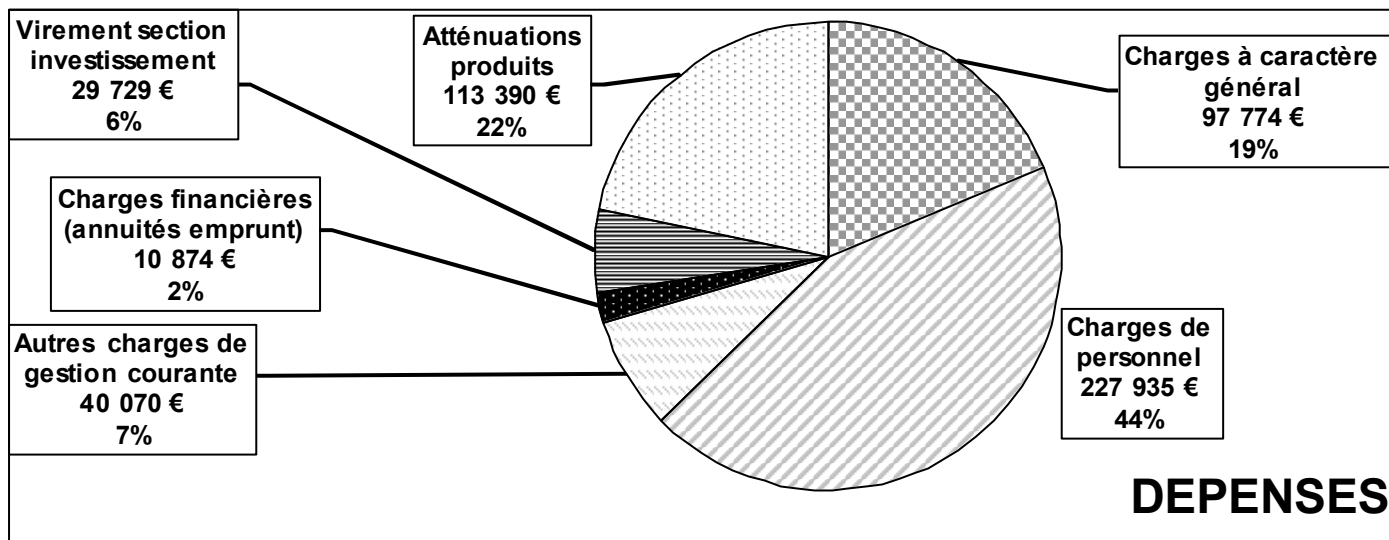
compte-rendu des commissions

délibération (délégations au maire, EATC)

Attribution de subvention

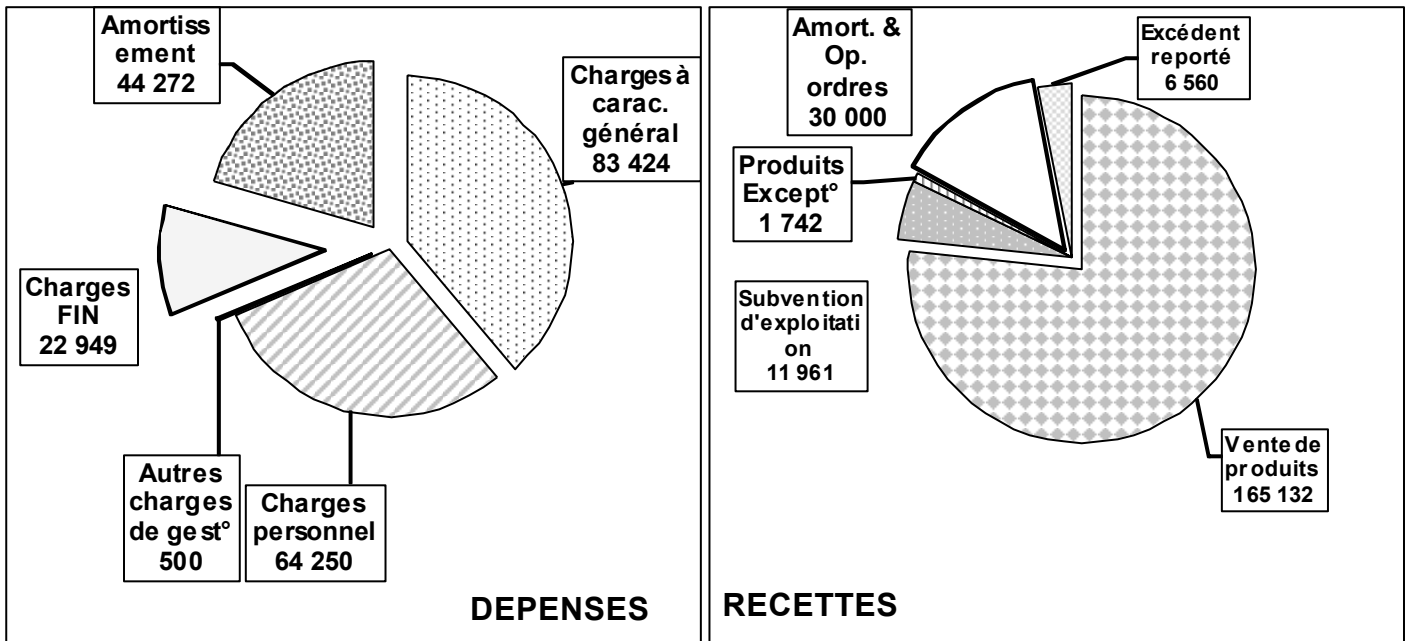
Questions diverses

*Le contenu in extenso est consultable en mairie et sur le site web.*

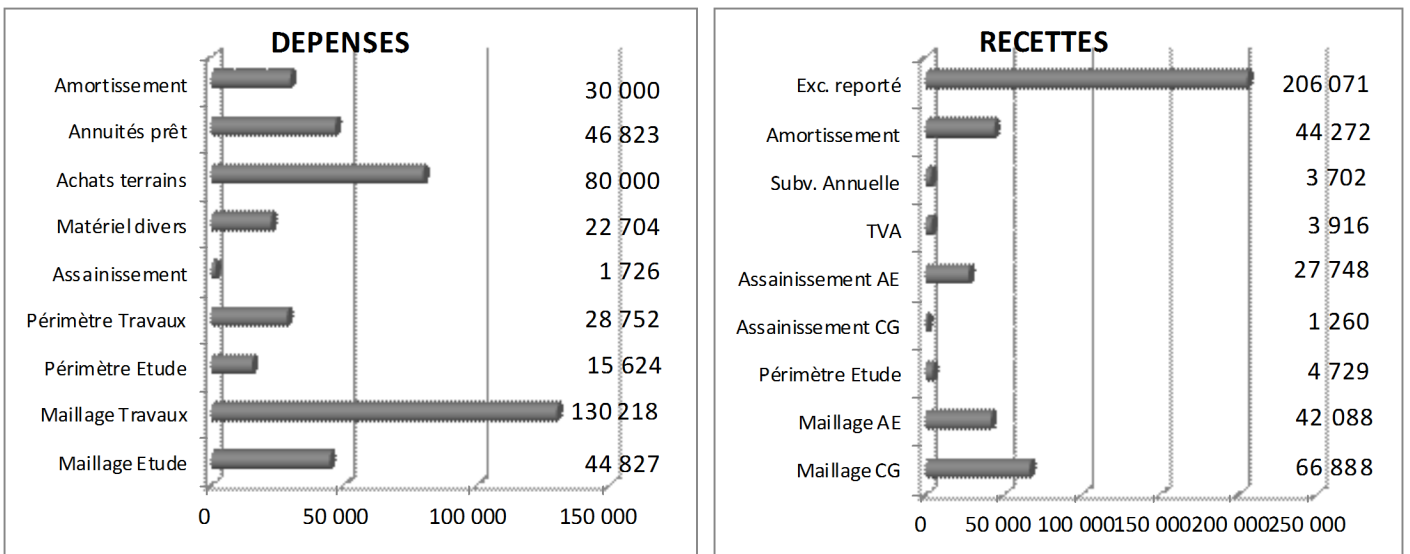
**BUDGET DE FONCTIONNEMENT— COMMUNE : TOTAL 519 772 €****SECTION D'INVESTISSEMENT— COMMUNE : TOTAL 534 603 €**

| DEPENSES                | Réalisé 2013 | Dépenses 2014 | RECETTES       | réalisé 2013 | Recettes 2014 |
|-------------------------|--------------|---------------|----------------|--------------|---------------|
| Mat divers 2188-152     | 8 723        | 3 600         | Part Assos     |              | 1 200         |
| Achat terrain 2118-191  |              | 4 938         |                |              |               |
| Abords tennis           | 1 907        | 6 468         | Particip Assos | 700          | 5 100         |
| PLU 203-232             |              | 15 254        |                |              |               |
| Program. °2315-237      | 2 571        | 151 845       | CG             |              | 37 625        |
| Bâtiments communaux     |              | 40 000        | CG 20%         |              | 6 688         |
| Annuités prêts          | 33 925       | 29 274        | Prêt           |              | 304 434       |
| Cautions                | 343          | 1 000         | Cautions       | 232          | 1 000         |
| Eclairage public        |              | 21 250        | SDET op ordre  |              | 15 000        |
| Dissimulat° Haute Serre |              | 3 800         | FCTVA          | 11 015       | 11 827        |
| Numérisation des actes  |              | 4 610         | TLE            | 5 116        | 5 000         |
| Matériel entretien      |              | 10 000        | Ex fonct       | 100 000      | 110 000       |
| Eglise St Vergondin     |              | 15 000        | Assos          |              | 3 000         |
| éclairage église        |              | 10 350        | Assos          |              | 4 000         |
|                         |              |               | Prélèv.fonct   |              | 29 729        |
| Déficit reporté         | 285 667      | 217 214       |                |              |               |
| Total                   | 334 277      | 534 603       | Total          | 117 063      | 534 603       |

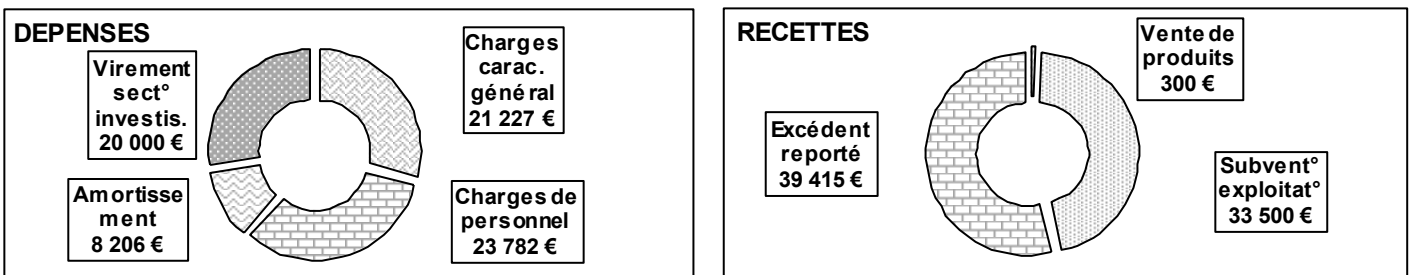
**BUDGET DE FONCTIONNEMENT EAU-ASSAINISSEMENT : TOTAL 215 395 €**



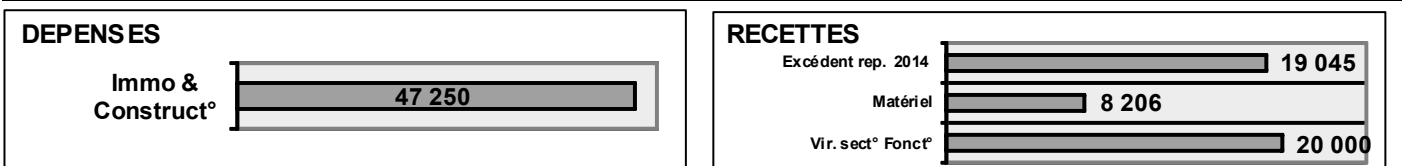
**SECTION D'INVESTISSEMENT EAU-ASSAINISSEMENT : TOTAL 400 674 €**



**BUDGET DE FONCTIONNEMENT TRANSPORT : TOTAL 73 215 €**



**SECTION D'INVESTISSEMENT TRANSPORT : TOTAL 47 250 €**



**COMPTE ADMINISTRATIF Communauté de Commune 4C**

| Budgets                  | Dépenses         | Recettes         | Résultat 2013   | Report 2012    | Résult. cumulé |
|--------------------------|------------------|------------------|-----------------|----------------|----------------|
| SPANC Fct°               | 26 559           | 19 759           | -6 800          | 13 820         | 7 020          |
| SPANC Invest.            | 0                | 9 391            | 9 391           | -8 331         | 1 060          |
| <b>SPANC Total</b>       | <b>26 559</b>    | <b>29 150</b>    | <b>2 591</b>    | <b>5 489</b>   | <b>8 080</b>   |
| Voirie Fct°              | 91 598           | 374 896          | 283 298         | 27 271         | 310 569        |
| Voirie Invest.           | 415 832          | 192 791          | -223 041        | -24 142        | -247 183       |
| <b>Voirie Total</b>      | <b>507 430</b>   | <b>567 687</b>   | <b>60 257</b>   | <b>3 129</b>   | <b>63 386</b>  |
| OM Fct°                  | 528 662          | 533 751          | 5 089           | 31 162         | 36 251         |
| OM Invest.               | 164 216          | 205 253          | 41 037          | 65 033         | 106 070        |
| <b>OM Total</b>          | <b>692 878</b>   | <b>739 004</b>   | <b>46 126</b>   | <b>96 195</b>  | <b>142 321</b> |
| Fontbonne Fct°           | 314 045          | 320 296          | 6 251           | 4 371          | 10 622         |
| Fontbonne Invest.        | 6 499            | 2 460            | -4 039          | -1 527         | -5 566         |
| <b>Fontbonne Total</b>   | <b>320 544</b>   | <b>322 756</b>   | <b>2 212</b>    | <b>2 844</b>   | <b>5 056</b>   |
| Ecoles Fct°              | 579 239          | 559 334          | -19 905         | 48 847         | 28 942         |
| Ecoles Invest.           | 3 977            | 9 101            | 5 124           | -8 006         | -2 882         |
| <b>Ecoles Total</b>      | <b>583 216</b>   | <b>568 435</b>   | <b>-14 781</b>  | <b>40 841</b>  | <b>26 060</b>  |
| BaseLoisirs Fct°         | 17 356           | 2 315            | -15 041         |                | -15 041        |
| BaseLoisirs Invest.      |                  |                  | 0               |                | 0              |
| <b>BaseLoisirs Total</b> | <b>17 356</b>    | <b>2 315</b>     | <b>-15 041</b>  | <b>0</b>       | <b>-15 041</b> |
| 4C Fct°                  | 1 919 365        | 1 962 293        | 42 928          | 192 629        | 235 557        |
| 4C Invest.               | 377 985          | 147 890          | -230 095        | -39 353        | -269 448       |
| <b>4C Total</b>          | <b>2 297 350</b> | <b>2 110 183</b> | <b>-187 167</b> | <b>153 276</b> | <b>-33 891</b> |
| <b>Total 4C Fct°</b>     | <b>3 476 824</b> |                  |                 |                |                |
| <b>Total 4C Invest.</b>  | <b>968 509</b>   |                  |                 |                |                |

Dotation 4C aux Associations, EPIC ...

| Article (1)           | Subventions (2) | Objet (3)                                     | Nom de l'organisme                                | Nature juridique de l'organisme              | Montant de la subvention |
|-----------------------|-----------------|---|---|--|--------------------------|
| <b>FONCTIONNEMENT</b> |                 |   |   |  |                          |
| 65738                 |                 | subvention de fonctionnement                  | Office de tourisme intercommunal                  | Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...) | 125 000,00               |
| 65738                 |                 | reversement Poste Penne Milhars               | Office du Tourisme Intercommunal                  | Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...) | 0,00                     |
| 6574                  |                 |   | ACADOC  |  | 2 000,00                 |
| 6574                  |                 |   | AMICALE POMPIERS DE CORDES                        |  | 1 300,00                 |
| 6574                  |                 | subvention de fonctionnement                  | Amicale des Pompiers de Vaour                     | Associations                                 | 1 300,00                 |
| 6574                  |                 | Aide exceptionnelle pour l'invest             | ASSO TENNIS CORDES                                |  | 1 700,00                 |
| 6574                  |                 | subvention fonct. (CEJ)                       | association Arc en Ciel (centre loisirs-garderie) | Associations                                 | 26 000,00                |
| 6574                  |                 | subvention fonct (CEJ)                        | association Coccinelle (crèche)                   | Associations                                 | 37 000,00                |
| 6574                  |                 | subvention de fonctionnement                  | Association d'Autiste de Vaour                    |  | 400,00                   |
| 6574                  |                 | subvention de fonctionnement                  | association de la Maison du Pays Cordais          | Associations                                 | 2 000,00                 |
| 6574                  |                 | subvention de fonctionnement                  | association du Théâtre du Colomblat               | Associations                                 | 5 000,00                 |
| 6574                  |                 | subvention de fonctionnement                  | C VITAL   | Associations                                 | 15 600,00                |
| 6574                  |                 | subvention fonctionnement                     | Centre Social Cordes Vaour                        | Associations                                 | 20 000,00                |
| 6574                  |                 | reversement Poste Les Cabannes                | Centre Social Cordes Vaour - Agence Postale       | Associations                                 | 0,00                     |
| 6574                  |                 | subvention fonct. relai ass maternelles (CEJ) | Centre Social Cordes Vaour - relais ass mat       | Associations                                 | 7 000,00                 |
| 6574                  |                 | TRAVAUX BÂTIMENTS                             | CRECHE COCCINELLE                                 |  | 17 255,00                |
| 6574                  |                 | Subvention de fonctionnement                  | Eté de Vaour                                      | Associations                                 | 4 000,00                 |
| 6574                  |                 | Aide à l'investissement                       | FAMILLE RURAL DE VAOUR                            |  | 300,00                   |
| 6574                  |                 | subvention de fonctionnement                  | Foot de Cordes/Ciel                               | Associations                                 | 500,00                   |
| 6574                  |                 | subvention de fonctionnement                  | Foot de Vaour                                     | Associations                                 | 500,00                   |
| 6574                  |                 | subvention de fonctionnement                  | Jardins d'enfants de Milhars                      | Associations                                 | 24 000,00                |
| 6574                  |                 | Subventions                                   | LE GELOPIO CENTRE DE LOISIRS                      |  | 1 300,00                 |
| 6574                  |                 |   | non affecté                                       |  | 2 109,00                 |
| 6574                  |                 | Diagnostic Energetique                        | PAYS  |  | 691,00                   |
| 6574                  |                 |   | QRGA CENTRE DE LOISIRS                            |  | 2 300,00                 |



**Communauté de Communes du Cordais et du Causse (4C)**

Vous pourrez trouver dès septembre toutes les informations concernant la 4C et son fonctionnement sur le nouveau site de la 4C. Vous pourrez y trouver, entre autres, les comptes rendus de chacune des commissions.

**Le bureau, composé de 10 élus :**

Paul Quilès, Président

Jean-David Roockx, 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge de la voirie, des bâtiments et de l'assainissement non collectif

Philippe Woillez, 2<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des finances

Claude Blanc, 3<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des écoles

François Llonch, 4<sup>ème</sup> Vice-Président en charge du développement touristique du territoire

Philippe Delabre, 5<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'action sociale du territoire et de la cuisine collective

Paul Villain, 6<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de la culture

Pascal Sorin, commission de l'Agenda 21

Patrick Lavagne, commission de l'Action Sociale

Axel Letellier, commission des bâtiments et du SPANC

**Représentants de la 4C au :**

- **SIOG** transport à la demande : Pascal Sorin (titulaire) et Philippe Delabre (suppléant)
- **SCOT** (schéma de cohérence territoriale) Jean-David Roockx, Philippe Delabre, Patrick Lavagne
- **Pays de l'Albigeois** : Assemblée générale, bureau, comité de programmation leader, conseil de développement : Sabine Ourliac (Marnavec) Pascal Sorin (Vaour), Jean-David Roockx (Roussayrolles) Calude Blanc (Mouziès-Panens), Philippe Delabre (Penne), Bernard Tressols (Cordes).
- **Trifyl** : Jean-David Roockx, Philippe Delabre

**LES COMMISSIONS de la 4C****La commission finances**

Président : Paul Quilès

Elus de la 4C :

Philippe Woillez, vice-président finances

Jean-David Roockx, maire de Roussayrolles

Patrick Lavagne, maire des Cabannes

Claude Blanc, maire de Mouziès-Panens

Armand Cecarelli, maire de Saint Martin Laguépie

Pascal Sorin, maire de Vaour

Jean-Luc Kretz, maire de Penne

Jean-Pierre Marteau, maire de Saint Marcel Campes

Frank Cebak, maire de Souel

Christian Ledoux, adjoint, Bournazel

François Llonch, adjoint, Cordes sur Ciel

**Commission Action Sociale**

Philippe Delabre, Vice Président 4C Penne

Patrick Lavagne, maire de Les Cabannes

Sylvie Foulhoux, élue Les Cabannes

Pascal Sorin, Maire de Vaour

Claude Blanc, maire de Mouziès-Panens

Nicole Etcheverria, Vaour

Marie Lauque, C'Vital

Famille rurale Vaour Pascale Brenguié, Catherine Buisson

Centre Social Daniel Gasson, Marifé Jacquesson

C'Vital Jacques Pineau, Françoise Marty, foyer du Ségala,

Jardin d'enfants Milhars Camille Lavi, Isabelle Cassan,

Maïlis Martinsse

La Coccinelle Claire Petitgrand,

Arc-en-Ciel Christophe Laurens

Fontbonne Serge Renard

Conseil de développement du Pays Albigeois Dominique Declercq-Puype

Pays de l'Albigeois Christian Bruhat et François Greffier

**Commission voirie**

Jean-David Roockx, vice-président 4C

Elus 4C : Armand Cacarelli, Frank Cebak, Bernard Larroque, Jean-Pierre Marteau, Gérard Terrissol, Sabine Ourliac, Denis Donnadiou, Jacques Maffre, Jean-Luc Kretz, Pierre Paillasse, Claude Laurent, Axel Letellier, Renée Gautier

**Commission déchets ménagers**

Composée de 17 membres dont de Penne : Jean-Luc



kretz et Philippe Delabre.

L'ensemble de la collecte des déchets est désormais de la compétence de la 4C qui a mis fin au contrat qui liait le SIVOM à Véolia ( qui collectait les OM de toutes les communes du territoire sauf Penne et Milhars).

**Commission cuisine de Fontbonne**

Philippe Delabre Penne

Jean-Luc Kretz Penne

Christian Ledoux Bournazel

Pascal Sorin Vaour

Jean-David Roockx Roussayrolles

Philippe Woillez Les Cabannes

Madame Rudelle Roussayrolles

Madame Lavi Milhars

**Commission culture**

Paul Villain Vice-président 4C

Dominique Declercq co-vice-présidente culture chargée du projet culturel de territoire

L'été de Vaour

Le cirque des Cirques

ACADOC

La Talvera

Le Jardin des Paradis

L'association Miars

**Commission appel d'offres**

Dont un élu de Penne, Axel Letellier

**Service public d'assainissement non collectif (SPANC)**

Depuis le 1 janvier 2013, les assainissements des particuliers de toutes les communes de la 4C sont contrôlés par la SAUR. Le contrat a été renouvelé pour un an jusqu'en mars 2015 avant de trouver une solution pour que ce service soit assuré en régie intercommunale.

**Commission agenda 21** : Pascal Sorin

**Commission sociale** : Patrick Lavagne

**Commission Bâtiments** : Axel Letellier

**EPIC** : Paul Doumerc (élu), Sophie Letellier et Muriel Tiberghien (professionnels (Etablissement Publique Industriel Commercial)). Voir à ce sujet l'article qui lui est consacré.

**EPIC** - Depuis un an l'ancien OT de Penne est une antenne de l'Office de Tourisme du Pays Cordais au Pays de Vaour dont les objectifs, l'organisation, relèvent d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) basé à Cordes, dans le cadre d'une convention avec la Communauté de Communes. 17 personnes (10 élus, 7 professionnels) participent au Comité de Direction de cet EPIC. Au total 14 salariés (dont 3 à Penne) travaillent à l'Office de Tourisme dont la Directrice est à Cordes. Les missions de cet OT sont les suivantes :

- accueil et information des touristes ;
- promotion et communication touristique pour le territoire communautaire : élaboration, édition, et diffusion d'un Guide touristique ; réalisation d'agendas sur les manifestations et événements mensuels (ces agendas sont disponibles à l'OT de Penne et peuvent être envoyés par mail sur simple demande) ;
- animation et accompagnement des opérateurs touristiques publics et privés opérant sur le territoire ;
- création et/ou organisation, et/ou coordination d'événements ;
- élaboration et commercialisation de produits touristiques (visites guidées, itinéraires de randonnées, offre auprès de groupes,...) ;

Afin d'encadrer ces différentes missions, et de contribuer à leur réussite, mais également de réfléchir aux meilleurs développements possibles dans un contexte de fragilité financière, l'EPIC va mettre en place trois Commissions :

- guide pratique ;
- développement économique touristique ;
- randonnées (avec la Communauté de Communes pour la partie entretien, voire création, de chemins).

Par ailleurs l'EPIC réfléchit, avec la 4C et la Mairie de Penne, à l'ouverture d'un Bureau d'Accueil Touristique à Penne mieux adapté aux attentes de visiteurs. A noter également la mise en place d'une démarche qualité visant à obtenir début 2015 le label « qualité tourisme ».

### Pluie à Vaour : relevé effectué par Paul de Roger pour Météo France

| mois           | Octobre | novembre | décembre | janvier | février | Mars | Avril | mai  |
|----------------|---------|----------|----------|---------|---------|------|-------|------|
| mm             | 51,8    | 195,7    | 44,3     | 167     | 99,1    | 94,2 | 93,9  | 81,6 |
| Jours de pluie | 8       | 16       | 8        | 15      | 17      | 10   | 11    | 10   |

### La recyclerie de Les Cabannes :

La recyclerie est une entreprise de réinsertion (6 emplois actuellement) dont le but premier est d'aider des personnes en difficulté. Cette entreprise, qui est une structure à budget autonome au sein du Centre Social est aidée par l'Etat qui prend en charge les salaires des emplois.

Pour parvenir à l'équilibre financier, elle s'est fixé pour objet

- la collecte des objets ménagers voués à l'enfouissement ou à dormir dans vos greniers, objets qui vont être nettoyés, réparés, pour être remis en vente à des tarifs très intéressants.
- La récupération du bois usagé afin de lui donner une nouvelle vie en le transformant en mobilier de jardin, composteur, abri de jardin, poulailler... à Penne, nous avons pensé pouvoir faire appel à cette recyclerie pour la fabrication de palissades cache-containers OM et panneaux d'informations.
- La réalisation de prestations de collecte auprès des entreprises du territoire, des collectivités et des habitants (sous certaines conditions pour un service gratuit)

- Des actions de sensibilisation à l'environnement
- Des interventions auprès des collectivités territoriales (petits chantiers, débroussaillage...)

La recyclerie récupère tous les objets de votre quotidien. Elle a aussi besoin d'outil de bricolage (visseuse, ponceuse, rabot, marteau, tournevis ...) Venez découvrir le résultat du travail de réhabilitation des locaux ainsi que le fruit des collectes et apport des habitants du territoire.

Le travail de réparation et de mise en valeur des objets récupérés est visible dans la boutique où vous serez chaleureusement accueillis. Vous y trouverez de nombreux objets de notre quotidien à prix modiques.

La boutique, 39 promenade d'Autan, est ouverte :

Le mercredi de 10h à 12h et de 13 à 17 h

Le vendredi de 14h à 17h

Le samedi de 10h à 16 h

Et pour déposer vos objets :

Le mardi de 13 à 18h

Le mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13 à 17h

Le samedi de 10h à 16h

**MERCI DE VOTRE VISITE !!!**

**INFO PRATIQUES**

**Déchetterie des Cabannes** : mardi, mercredi, vendredi, samedi, de 9 à 12h/ 14 à 18h. Tel 0563561901

**Encombrants de Penne** : réservés aux habitants de Penne et Vaour : tous les premiers vendredis après-midi (14h-17h) et samedi matin de chaque mois (9-12h). Tel : mairie de Penne : 05 63 56 31 11

**Service développement durable 4C** : ordures ménagères et assainissement individuel : Aurélie Dalmon : tel :05 63 56 30 46

**Aide à domicile** :

- ADMR canton de Vaour : 05 63 56 33 11
- ADMR du Ségala : 05 63 56 96 15

**Communauté des Communes** : 05 63 56 07 02

**Médiathèques de Cordes** : 05 63 56 07 02

**Médiathèques de Vaour** : 05 63 45 01 84

**Association C'Vital** : 05 63 56 11 44/ 0670 24 94 73. Une assistante sociale est au service des personnes âgées du territoire pour tous renseignements, constitution de dossiers APA, intervention SSIAD, etc. Permanences à Penne et à Les Cabannes sur RDV. Visite à domicile.

**Permanences du Centre Social et Culturel Cordes Vaour**

- *Assistants sociaux du Conseil Général* : tous les mercredis matin sur rendez-vous.
- *Assistants sociaux de la MSA* : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi du mois sur rendez-vous ou au 05 63 68 40 40
- *Protection maternelle infantile* : sur RDV au 05 63 77 31 00
- *Sage-femme* : 4<sup>ème</sup> mardi du mois à partir de 9h
- *Atelier d'éveil* : éducatrice de jeunes enfants et puéricultrice : 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14 à 16h.
- Une borne CAF pour tous les suivis de vos dossiers et contacts avec un conseiller
- *Union Départementale des Affaires Familiales, UDAF*, 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 14h30 à 17h30 sur RDV au 05 63 48 73 00 : informations juridiques : consommation, banques, famille, rapports locatifs, surendettement...
- *Association Paroles de Femmes* : sur RDV au

centre social, soutien aux femmes qui souhaitent rompre la solitude, être aidées en cas de difficultés ou de violence.

- *La Leche League* : 1<sup>er</sup> lundi du mois à partir de 14h30 : soutien à l'allaitement maternel
- *Mission locale-mission jeunes* : 1<sup>er</sup> mercredi du mois sur RDV au 06 63 56 39 39
- *Caisse Primaire d'Assurance Maladie* : 3<sup>ème</sup> jeudi du mois sur RDV au 3646
- *Cap emploi* : accompagnement vers l'emploi des personnes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé:

**Office de tourisme intercommunal :**

**Agence de Penne:** 05 63 56 36 68

**La Poste** : 9h-12h du lundi au samedi fermé le vendredi

**O.T** : 9h à 12 h du lundi au samedi. En juin, ouvert en après-midi de 14 h à 17 h. Juillet/ août de 14h30 à 17h30 du lundi au samedi et le dimanche  
**Agence de Milhars** : Poste et OT : 05 63 56 36 90. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12 h.

**La Poste de Vaour** : ouvert du mardi au vendredi de 13h45 à 16h45. Le courrier est relevé tous les jours à 12h30.

**UMT service à la personne** : ménage, portage repas, courses : Cordes, 40 avenue de la Gré-signe : tel 05 63 56 38 83

**Transport à la demande- SIOG** : Monsieur Bellenger Anthony, tel : 06 22 42 72 11. Trajets assurés pour les habitants des communes adhérentes :

- vers nationale 707 (car pour Albi) départ à partir de la gare de Vindrac
- entre communes adhérentes

*Tarifs : de 4 à 7 euros selon l'heure et jours fériés.*

**Ramassage organisé sur Penne** : départ le lundi matin 9h30 pour le marché de Caussade. Tel mairie de Penne : 05 63 56 31 11

**Accueil des enfants :**

- *Crèche « La Coccinelle »* à Les Cabannes, tel : 05 63 56 14 47, accueillent les petits de 6 à 36 mois.
- *Le jardin d'enfants de Milhars*, tel : 05 63 56 30 11, accueille les enfants de 2 à 4 ans
- *Relais Assistance Maternelle* : tel : 05 63 56 11 98

**Etat Civil 2<sup>o</sup> semestre 2013**

Naissances :

GINGUE Augustin né le 31 août 2013 à LAVAUUR.  
Parents domiciliés à Plantade 81140 PENNE  
REMOND AYÇAGUER Norah née le 27 novembre 2013 à LAVAUUR. Parents domiciliés à Le Bouysset 81140 PENNE

Décès :

ALBIN épouse MAINGUY Mirtha décédée à Penne le 25 juillet 2013  
VIRGILI Paul, décédé à Penne le 29 novembre 2013  
LANDEMAINE Veuve AUDOUIN Bernadette décédée à Belaygue le 18 décembre 2013  
ROUSSEL veuve LACOMBE Suzanne décédée à Penne le 21 décembre 2013

Mariages :

SOULIÉ F. et D'HOKERS P. le 7 septembre 2013  
MARINO L. et JURAUBEK L. le 7 septembre 2013

BON S. et BÈS N. le 19 octobre 2013

**Etat civil 1<sup>o</sup> semestre 2014**

Naissance : PINCZON du SEL Ethan né le 12 janvier 2014 à TOULOUSE. Parents domiciliés à Bancazes 81140 PENNE

Décès :

CARCENAC Alain, décédé à Penne le 11 janvier 2014  
BOUISSOU Pierre, décédé à Castres le 3 juin 2014  
CRANSAC Aimé, décédé à Septfonds le 15 juin 2014

Mariages :

CARRETTE Mathieu et COLAZZO Sabine le 22 mars 2014 domiciliés à Pagès  
FONTAINE Jean-Claude et DILIBERTO Marie-Claude le 7 juin 2014 domiciliés à Las Bories

### Déchetterie de PENNE Calendrier fin 2014

| Vendredi<br>de 14h à 17h | Samedi<br>de 9h à 12h |
|--------------------------|-----------------------|
| 4 juillet                | 5 juillet             |
| 1 <sup>er</sup> août     | 2 août                |
| 5 septembre              | 6 septembre           |
| 3 octobre                | 4 octobre             |
| 7 novembre               | 8 novembre            |
| 5 décembre               | 6 décembre            |

#### Que prenons-nous ?

Ferrailles, encombrants (meubles, bois, ...), appareils électroménagers, informatique et audiovisuels.....

#### Nous ne prenons pas :

Pneus, batteries, produits toxiques, déchets ultimes, amiante (site de Lavaur uniquement), résidus carburants, toutes sortes d'huiles, gravats...

#### Pour ces autres déchets (sauf pour les pneus), les porter à :

Déchetterie de Les Cabannes 05.63.56.19.01 - Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Déchetterie de Castelnaud de Montmiral 05.63.34.94.87 - Mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

**Avant de venir, n'oubliez pas de trier vos déchets... (verres, cartons, etc...) que vous pouvez mettre dans les containers verts, jaunes ou à verre.**

Des containers à verre sont à votre disposition sous la salle des fêtes de Penne, à Saint Paul de Mamiac, au croisement d'Ornano, de Fabre et à la Maison de Norine.

Un container à vêtements se trouve sous la salle des fêtes.

### Une nouvelle association à Penne

L'association *Penne Mirabilia Museum* a vu le jour en mars dernier. Prenant appui sur le « Museum aux choses étonnantes » (dans la petite rue menant à la place de l'église), elle souhaite promouvoir des actions en faveur de l'art, de l'histoire, et de la cité. Ses activités comprendront des visites commentées, des expositions, des conférences, des projections, la consultation de documentation, des publications, etc.

Ainsi en ces mois de juillet et août 2014, Pierre Malrieu, aidé d'une personne de l'association, assurera tous les samedis entre 15h et 18h des visites guidées du musée et des pièces exposées. En dehors de ces créneaux, P. Malrieu se tiendra par ailleurs disponible pour d'autres visites, sur demande (07 86 61 24 44).

Présidée par Dimitri Lutaud, l'association Penne Mirabilia Museum comprend d'ores et déjà une vingtaine de membres. Si vous souhaitez les rejoindre, proposer des projets en adéquation avec le lieu, demandez à adhérer (cotisation 10 euros), en contactant Corinne Bauduin (elle travaille à l'Office du Tourisme), ou par mail à l'adresse [associationpennemirabilia@gmail.com](mailto:associationpennemirabilia@gmail.com)

### Fleurissement village et désherbage...

Petit à petit, les œillets sauvages (œillets d'Adélaïdes), giroflées, valérianes et autres petits fleurs regagnent peu à peu du terrain, dans les murs et en bordure des rues du village...

Un désherbage manuel et la suppression de désherbant chimique l'ont permis.

Quelques personnes continuent à utiliser en bordure de certaines rues du désherbant chimique.

Notre souhait est qu'il n'y ait plus d'utilisation dans le village de ce genre de produits.

Nous vous rappelons qu'en 2018, suite au grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto vise à réduire considérablement l'utilisation de tels produits. Il faut commencer dès à présent à s'y accommoder et s'organiser pour remplacer de tels produits.

**Merci à certains d'essayer de ne plus jeter vos déchets verts dans les ruines de vos voisins.**

### Le petit Jardin qui se croit médiéval :

Il se trouve en face de l'atelier de Pierre Rossard, tourneur sur bois dans la rue qui monte en direction du château. Il commence à « prendre forme ». Le nom de chaque plante est mentionné sur une petite ardoise. L'entrée est libre.

### INFO CHATEAU - CARTE SPECIALE PENNOLS

Venez découvrir ou redécouvrir votre patrimoine.

Nous vous rappelons que pour le tarif d'une entrée par pennol vous pourrez accéder toute l'année au château et revenir sans avoir à payer à nouveau votre entrée et autant de fois que vous le souhaitez.

Venez suivre l'avancée des travaux des bâtisseurs médiévaux du 19 juillet au 24 août, participez aux visites guidées tous les jours en juillet et août et vous initier à la forge ou l'archerie ainsi qu'assister aux combats d'épée lors des spéciales le dimanche 3 août, lundi 4 août et mardi 5 août. L'équipe du château.

